



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TRAVAIL & VOUS

LE CETU, UN DROIT NOUVEAU POUR LES SALARIÉ·ES !

Le Cetu (Compte épargne temps universel) est un nouveau droit concret obtenu d'arrache-pied par la CFDT pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses, y compris ceux des TPE-PME qui ne bénéficient pas de Compte épargne temps (CET).

Le Cetu, c'est donc un compte en temps (et non en argent) que le travailleur pourra mobiliser pour :

- **accompagner un proche**, un parent, un enfant en difficulté, ou encore dans le cadre d'un prolongement d'un congé lié à l'arrivée d'un enfant ;
- s'engager dans un **projet associatif ou citoyen** ;
- mener un **projet de transition-reconversion** ;
- préparer un **départ en retraite anticipée** ou un aménagement de fin de carrière ;
- réaliser tout autre **projet personnel**.

Le Cetu est une revendication de la CFDT depuis plusieurs années. Les travailleurs et des travailleuses, notamment lors de la réforme des retraites, ont exprimé leurs attentes et leurs besoins en matière d'articulation entre leurs vies professionnelle et personnelle. La CFDT les a entendus.

Concrètement, le **Cetu concernera tous les travailleurs et toutes les travailleuses dès l'âge de 16 ans et jusqu'à leur départ en retraite**. Il pourra être alimenté de différentes façons :

- en transférant des jours de congés légaux (limités à la 5^e semaine), RTT, heures supplémentaires, congés conventionnels ;
- ou en transférant de l'argent : primes, participation, intéressement... qui sera ensuite transformé en temps.

En fonction des droits épargnés, le travailleur pourra mobiliser son Cetu pour bénéficier d'un congé (d'une durée comprise entre 1 et 12 mois) ou via une réduction du temps de travail. Des critères d'ancienneté dans l'entreprise et des délais de prévenance sont prévus en fonction du motif et de la durée du congé.

Une loi publiée au second semestre 2024 confirmera ce nouveau droit dans le Code du travail.

**TOUJOURS AU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS
ET DES TRAVAILLEUSES, LA CFDT SE FÉLICITE
DE CETTE AVANCÉE SOCIALE.**



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

 @La_CFDT

CFDT.FR

REJOIGNEZ-NOUS